

Compte rendu Conseil Municipal du 13 juin 2013

Excusés ou absents: Isabelle Poncet, Michel Guillot, Guylaine Desmaris.

Approbation du compte rendu de la séance du 05 mai 2013.

Bail logement salle des fêtes RICATTE / BROCHARD

Le Maire rappelle au conseil municipal que M. Xavier RICATTE, locataire du logement de la salle des fêtes, a fait savoir son intention d'interrompre son bail en cours, en raison d'une mutation professionnelle. Suite à l'information diffusée dans le *Petit Dromadaire*, la famille Brochard, habitant déjà la commune, s'est portée candidate. Le conseil municipal accepte de louer ce logement à M^{me} et M. Brochard à compter du 16 juillet 2013 pour un montant de 370 €.

Décisions modificatives

Le Maire indique au Conseil Municipal que le montant prévisible du Fonds de Péréquation Intercommunale et Communale devrait être encore supérieur aux estimations faites lors de l'établissement du budget ; une décision modificative est donc nécessaire. Il est décidé de transférer 55 € de l'article 022 (dépenses imprévues) vers l'article 73925 (FPIC).

Le Maire fait part d'une demande de la trésorerie concernant une subvention versée en 2010 d'un montant de 7 823 € correspondant aux travaux d'installation de système radio sur les points de pompages de la station d'épuration. Il convient d'amortir cette subvention. Les crédits budgétaires étant insuffisants, il est décidé de les réajuster pour un montant de 130,38 €

Dotations nationales de péréquation (DNP)

Le Maire informe le conseil municipal du montant 2013 de la DNP : 1 389 €

Travaux

Les travaux d'aménagement du **lavoir** sont réalisés ; il reste à réparer le trou fait à une autre époque pour l'alimentation de la fromagerie en eau de refroidissement, et la repousse du gazon sur les parties abimées par les engins de chantier. D'autres travaux pourraient suivre en automne : remodelage de la pente, deux arbres à enlever (il y aurait aussi lieu d'élaguer des arbres à l'école).

Les murs en pierres du Passage de l'Alambic et de l'Impasse du Garde Champêtre ont été réparés et renforcés dans le cadre d'une opération de réinsertion avec le **SPIP** (service pénitentiaire d'insertion et de probation).

La prise extérieure pour une chambre froide est opérationnelle à la salle des fêtes.

Sont attendus les travaux de pose de grillage pour le **jardin de l'école** (et une réparation derrière la salle des fêtes) et les travaux de **voirie** par la CCTER (impasse de la Fontaine, entretiens divers). La réfection de la **toiture de la salle des fêtes** interviendra en septembre ou octobre.

Il avait été envisagé de poser un **volet roulant à l'intérieur de la salle des fêtes**, pour un meilleur confort lors des utilisations partielles et de courte durée (les économies de chauffages restant toutefois négligeables). M. Blondeau chargé de la salle des fêtes présente les différents devis reçus. Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GROS Frères pour 2 155,10 € HT (hors branchement électrique).

Le **plancher du local de stockage du bois** de la chaufferie du presbytère doit être réparé. Le devis estimatif de l'entreprise GROS Frères est accepté pour un montant de 1 500,01 € HT.

Pour les projets inhérents au **cimetière**, la commission devra être convoquée prochainement pour une réunion.

Il reste encore à travailler les projets d'amélioration de la signalétique, de recollement et de numérisation de réseaux (pluvial) et d'étude de rationalisation des bâtiments. Des travaux de peinture sont à envisager sur les menuiseries extérieures des bâtiments, ainsi que, pour la salle des fêtes, un décapage du sol et un nettoyage de la hotte.

Questions diverses

La **convention de mise à disposition du personnel** communal, pour son intervention sur la voirie transférée à la Communauté de Communes, est renouvelée et élargie aux interventions sur les équipements et infrastructures communautaires présents et à venir.

Le Maire évoque la nouvelle proposition d'animation de **Toones Production** ; la commission *Vie associative & action culturelle* rencontrera cette structure pour préciser le projet.

Le Maire évoque le « **Cidex** », nouveau type de gestion de boîtes aux lettres regroupé par quartiers, de plus en plus sollicité par la poste. En cas de demande, il souhaite connaître, par anticipation, l'avis du conseil sur ce type d'organisation : le conseil ne souhaite pas ce type d'aménagement sur la commune.

Pour Drom, la prochaine opération de **recensement de la population** se déroulera début 2014 ; Florence Contat Blatrix est nommée coordonnateur communal.

Le Maire informe le conseil que l'**Installation de Stockage de Déchets Inertes** (« I.S.D.I. »), de l'entreprise Famy, est opérationnelle : l'activité débutera dans les prochains jours.

L'école de Drom vient d'obtenir le **label Eco école** ; elle est le quatrième établissement du département à se le voir attribuer.

Lors de la dernière rencontre entre la **gendarmerie** et les élus de la circonscription, il n'était constaté aucun fait sur la commune pour l'année 2012.

Plusieurs **autorisations d'urbanisme** ont été délivrées : PC pour la SCI des 2 Dolines, PC pour M. Daniel Bereziat.

Le **SCOT BBR** a subi une petite modification portant sur les hameaux de Sanciat, à Meillonas, et de Vacagnole, à Attignat. Il est affiché et consultable en mairie.

La **poubelle du cimetière** a été dérobée.

Prochaine réunion le jeudi 11 juillet 2013